

Orthoptie : on y verra bientôt plus clair !

La Région Bourgogne-Franche-Comté soutient financièrement l'ouverture prochaine d'une formation en orthoptie dans les UFR de médecine à Besançon et à Dijon.

La Bourgogne-Franche-Comté ne disposait pas jusqu'à présent de formation en orthoptie (une spécialité médicale qui vise à corriger les défauts de la vision binoculaire) dans ses UFR de médecine. Ainsi, la nécessité d'ouvrir un cursus débouchant sur le diplôme d'orthoptiste a été clairement établie dans le *Schéma régional des formations sanitaires et sociales* voté en 2023.

Les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, en partenariat avec celle de Strasbourg, ont donc déposé une demande d'accréditation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en vue d'obtenir l'ouverture rapide de cette filière sur leur territoire.

24 places ouvertes à la rentrée universitaire 2025

Le certificat de capacité d'orthoptiste se prépare en trois ans. L'orthoptie est une spécialité paramédicale exercée par un professionnel de santé, dont les fonctions sont le dépistage, la rééducation, la réadaptation et l'exploration de la fonction visuelle, du nourrisson à la personne âgée. Sur prescription médicale ou dans le cadre d'un protocole organisationnel du médecin ophtalmologiste, l'orthoptiste est habilité à réaliser des examens de vue, à mesurer l'acuité visuelle et à définir la puissance optique correctrice.

La Région Bourgogne-Franche-Comté participera à la mise en place de cette nouvelle filière en prenant en charge la rémunération des personnels enseignants et administratifs.

Ces formations universitaires gratuites seront ouvertes sur la plateforme *Parcoursup* dès janvier 2025. 24 places de formation seront proposées sur les deux sites.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08